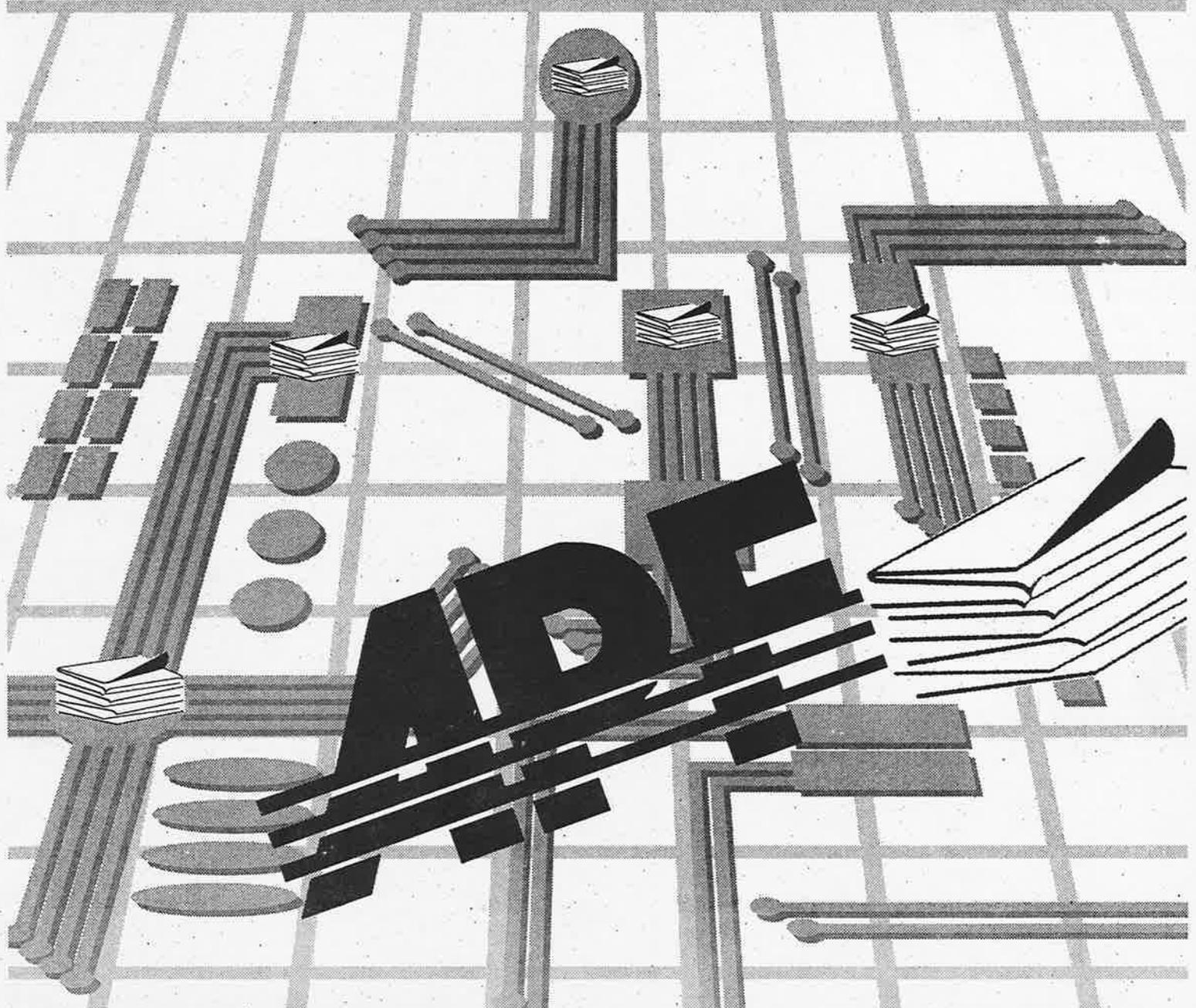
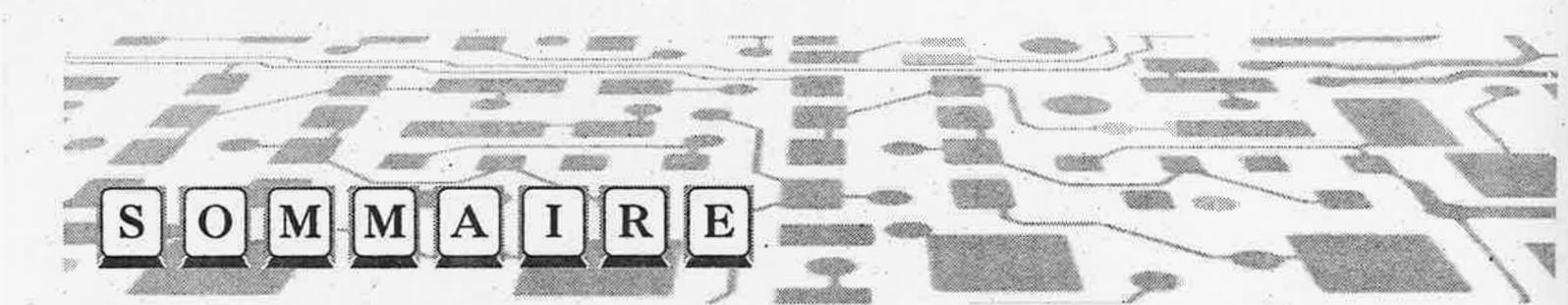


R A P P O R T A N N U E L

1995



A S S O C I A T I O N D E L A  
P R E S S E F R A N C O P H O N E



# S O M M A I R E

<b>Profil général et profil 1994-95 .....</b>	<b>3</b>
<b>Mission de l'APF .....</b>	<b>4</b>
<b>Le réseau de l'APF .....</b>	<b>4</b>
<b>Message du président .....</b>	<b>5</b>
<b>Les secteurs d'activités</b>	
<b>Direction et Orientations .....</b>	<b>6</b>
<b>Recherche et Développement .....</b>	<b>7</b>
<b>Information (Service de nouvelles) .....</b>	<b>9</b>
<b>La Fondation Donatien Frémont .....</b>	<b>11</b>
<b>Commercial - OPSCOM .....</b>	<b>13</b>
<b>Des perspectives .....</b>	<b>14</b>
<b>Rapports des vérificateurs</b>	
<b>Association de la presse francophone .....</b>	<b>15</b>
<b>Fondation Donatien Frémont .....</b>	<b>20</b>
<b>Des remerciements .....</b>	<b>23</b>

**Association  
de la presse francophone (APF)  
325, rue Dalhousie, pièce 702  
Ottawa (Ontario) K1N 7G2**

**Yves Chartrand, directeur  
Yves Lusignan, responsable  
du service de nouvelles  
John D. Gill, directeur d'OPSCOM**

**Tél.: (613) 241-1017  
Fax : (613) 241-6193**

# PROFIL GÉNÉRAL

**F**ondée en 1976, l'Association de la presse francophone (APF) est une organisation nationale qui regroupe, en date du 31 mars 1995, 25 journaux répartis à travers le Canada dans neuf provinces et deux territoires.

Grâce à sa programmation régulière, l'APF offre à ses membres des services de communication, de formation et de consultation ainsi qu'un service national de nouvelles. L'APF chapeaute également deux entités distinctes: OPSCOM, une compagnie de représentation commerciale dont les journaux de l'APF sont actionnaires, et la Fondation Donatien Frémont, qui remet annuellement des bourses à des personnes qui désirent travailler au développement des commu-

nications dans les communautés francophones du pays.

L'activité toujours croissante des francophones au pays permet aux entreprises de presse d'entretenir une présence active dans leurs communautés respectives et même sur la scène nationale.

Dans cette optique, la vision de l'APF repose plus que jamais sur un mode de gestion qui favorise le partenariat et l'engagement, notamment de chacun de ses membres.

L'APF peut atteindre cet objectif grâce au personnel de son bureau national situé à Ottawa, mais aussi à la centaine d'employés qui oeuvrent dans le réseau.

## PROFIL 1994-95

**L**e réseau de l'APF a connu quelques changements en 1994-95.

Depuis le mois de mai 1994, le journal L'Eau vive de la Saskatchewan est publié en format tabloïd.

Après une absence de 2 1/2 ans comme membre régulier, le journal Le Carillon de Hawkesbury en Ontario a réintégré les rangs de l'APF en octobre 1994. Le journal était déjà abonné au service national de nouvelles de l'APF. A la même époque, le journal L'Édition de Prescott-Russell a annoncé qu'il reprenait le nom de Bonjour chez-nous, qui avait été le sien avant 1987.

Plusieurs changements ont par ailleurs marqué le début du mois de février 1995. Ainsi, le journal Le Nord de Kapuskasing a cessé de publier. Les lecteurs de Kapuskasing et des environs qui le désirent reçoivent désormais le journal Le Nord produit à Hearst.

A l'assemblée semi-annuelle qui a eu lieu à Toronto, la probation de deux journaux a été interrompue, soit celle de L'Express d'Orléans, en vigueur depuis octobre 1993, ainsi que d'un nouveau venu depuis septembre 1994, le journal Vision Prescott-Russell. Ces deux journaux continuent toutefois de recevoir les services de représentation commerciale d'OPSCOM.

# M I S S I O N D E L ' A P F

**D**epuis 1992, l'APF est animée de la mission suivante:

- \* Elle promouvoit l'existence d'une presse communautaire écrite en langue française, aussi vigoureuse et répandue que possible dans les communautés de langue française à l'extérieur du Québec.
- \* Elle vise également à contribuer à l'amélioration de sa qualité et de son rayonnement.
- \* Elle s'engage enfin à défendre les principes de la liberté de parole de la presse écrite.

## Le réseau de l'APF

### *Région de l'Ouest et des Territoires*

- L'Aurore boréale  
(Whitehorse, Yukon)
- L'Aquilon  
(Yellowknife, TNO)
- Le Soleil de Colombie  
(Vancouver, CB)
- L'Eau vive  
(Régina, Saskatchewan)
- Le Franco  
(Edmonton, Alberta)
- La Liberté  
(Saint-Boniface, Manitoba)

### *Région de l'Ontario*

- Le Carillon  
(Hawkesbury)
- Bonjour chez-nous  
(Rockland)
- Agricom  
(Clarence Creek)
- Le Reflet de Prescott-Russell
- Le Journal de Cornwall
- Le Nord  
(Hearst et Kapuskasing)
- Le Voyageur  
(Sudbury)
- La Boîte à nouvelles  
(Iroquois Falls)
- Le Goût de vivre  
(Penetanguishene)
- Le Métropolitain  
(Toronto) (en probation)
- Le Rempart  
(Windsor)

### *Région de l'Atlantique*

- Le Madawaska  
(Edmundston, NB)
- L'Action Régionale  
(Grand-Sault, NB)
- Le Moniteur Acadien  
(Shédiac, NB)
- Pro-Kent  
(Richibouctou, NB)
- L'Aviron  
(Campbellton, NB)
- Le Courrier  
(Yarmouth, NÉ)
- Le Gaboteur  
(Stephenville, TN)
- La Voix acadienne  
(Summerside, ÎPÉ)

# M E S S A G E D U P R É S I D E N T

## *1994-95: une année de transition*

L'année 1994-95 aura été relativement mouvementée à l'APF, au point qu'il a fallu procéder à une restructuration et à un réaménagement des ressources. Le nombre d'employés a diminué et les postes qui sont encore en place, y compris la direction, ont vu leurs heures réduites et leurs tâches augmentées.

Du côté financier, il a fallu également procéder à une cure d'amaigrissement. D'une part, les contributions gouvernementales ne sont plus ce qu'elles étaient. D'autre part, la cotisation des membres a connu une baisse en raison de l'entrée en vigueur de la nouvelle structure en septembre.

Bien que temporaire, cette situation a tout de même provoqué un manque-à-gagner, qui a obligé à prendre certaines mesures drastiques. Heureusement, lors d'une assemblée semi-annuelle rendue nécessaire au début de février 1995, les membres ont fait preuve de solidarité et de souplesse, malgré la situation parfois pénible dans leur propre milieu. Plusieurs mesures prévues au début de l'année financière 1995-96 ont aussi été devancées, notamment le déménagement dans des locaux plus conformes à nos besoins réels.

Sur une note plus positive, après plusieurs années de démarches et d'études, voilà que le projet de réseau télématique est maintenant en branle. Nous espérons que tous les membres pourront être reliés par Internet d'ici l'automne. Certains partenariats devraient nous aider à financer en très grande partie ce projet tant attendu. Il est en est de même pour un autre projet, celui du profil des lecteurs.

Si l'année 1994-95 a pris fin sur une note plutôt difficile, la nouvelle année semble vouloir débiter de façon plus positive. Nous nous dirigeons, lentement mais sûrement, vers notre 20<sup>e</sup> anniversaire de fondation en 1996. Ceci nous portera à faire un examen de notre cheminement.

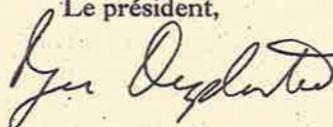
Il faudra penser que même si nous avons maintenant 20 ans de «vécu» et d'expérience, cela ne signifiera en rien que tout deviendra plus facile. Au contraire, il faudra faire preuve de créativité, d'initiative et même d'ingéniosité, en passant par une certaine agressivité positive, car les subventions continueront de baisser, non pas seulement pour nous mais pour toute la francophonie canadienne. Pourtant, si les fonds publics diminuent, il n'en demeure pas moins que nos besoins sont toujours aussi grands et aussi importants qu'auparavant. Il faudra donc apprendre à faire plus avec moins. Il ne faut toutefois pas s'apitoyer sur notre sort, mais plus que jamais établir des partenariats entre nos membres, les divers paliers gouvernementaux et le secteur privé.

Nous devons aussi cesser d'attendre que les autres nous financent avant d'offrir des services. Il faut foncer, et tenter de répondre le plus possible aux besoins. Les membres devront démontrer une grande solidarité envers l'APF et viser un niveau d'entraide inégalé jusqu'à maintenant car les journaux possèdent tous des expertises qui pourraient profiter à d'autres. Il est plus que temps de partager ces expertises afin que nous puissions atteindre un niveau de professionnalisme et d'excellence dont nous serons fiers et qui nous poussera à nous surpasser.

Si les dernières années ont été particulièrement difficiles, les prochaines années devraient faire place à plus de stabilité. Les mesures mises en place au cours de dernier exercice par la nouvelle direction devraient nous aider à entreprendre les prochaines années avec plus d'optimisme.

En mettant tous l'épaule à la roue, les journaux feront tourner «les pages» pour un autre 20 ans.

Le président,



Roger Duplantie

# S E C T E U R   D I R E C T I O N E T   O R I E N T A T I O N S

**L**ieu privilégié des décisions relatives aux orientations et au développement de l'APF, ce secteur voit aussi au maintien du réseau et à la représentation auprès des élus et des fonctionnaires.

Au cours de l'année 1994-95, l'APF a continué de connaître plusieurs changements significatifs au niveau de ses mécanismes de gestion et de son financement. Les nouvelles transformations apportées ont eu une incidence directe sur l'infrastructure du bureau national et, à des degrés divers, sur chacun des journaux.

A la suite d'une nouvelle diminution de la subvention de base du ministère du Patrimoine canadien, l'APF a poursuivi le travail de rationalisation de ses structures de fonctionnement.

Le bureau national et le conseil d'administration ont continué de travailler à des projets prioritaires comme la télématique, le développement de nouveaux marchés et produits ainsi que la recherche de nouvelles sources de revenus, en tenant compte des ressources financières et humaines disponibles pour le faire.

Ainsi, les services de base de l'APF ont été offerts grâce à un personnel réduit, tandis que plusieurs projets ont été coordonnés par des pigistes ou personnes contractuelles, une pratique qui devient monnaie courante.

En raison de la diminution des ressources gouvernementales et des retombées de la récession sur les journaux, il devient impératif de bien évaluer l'utilité et l'efficacité pour le réseau de projets à entreprendre. La marge de manoeuvre rétrécit de plus en plus depuis quelques années, tant pour l'APF que pour ses membres.

Par ailleurs, la diminution des ressources humaines fait que le conseil d'administration doit s'impliquer davantage afin d'appuyer la direction. Par exemple, le conseil d'administration a demandé que le président soit informé régulièrement de certaines décisions à prendre. Cette façon de procéder ne peut que rapprocher davantage le bureau national et les membres par l'entremise du conseil d'administration, qui est mieux au fait des réalités quotidiennes.

Voici quelques exemples d'activités pour assurer le dynamisme de ce secteur:

- Sept rencontres, dont deux à l'occasion des assemblées annu-elle et semi-annuelle, et quatre conférences téléphoniques du conseil d'administration.
- Consultation régulière du président du conseil d'administration sur les dossiers prioritaires à l'APF.
- Rencontres avec divers paliers politiques pour parler de sujets comme le repositionnement, les tarifs postaux, etc.
- Participation active aux rencontres régulières de la Table des directions générales de groupes nationaux.
- Rencontres et contacts avec des gens de la presse écrite: Québec Community Newspapers Association (QCNA), Canadian Community Newspapers Association (CCNA), Publications Du-mont, Le Devoir, Le Droit, etc.

Dans le contexte actuel, il est inévitable que l'APF doive multiplier les partenariats et que des membres du conseil d'administration participent à cet exercice. Par exemple, le président a assisté à l'assemblée annuelle du CCNA.

# S E C T E U R R E C H E R C H E E T D É V E L O P P E M E N T

**C**e secteur, qui est essentiel à l'auto-financement de l'APF, cherche à développer de nouveaux produits et de nouveaux marchés. Il s'appuie notamment sur l'utilisation de la technologie de pointe.

Malgré la réduction des ressources financières et humaines, l'APF a mis en place des structures, en collaboration avec OPSCOM, afin que ce secteur puisse continuer à se développer

L'objectif, qui remonte à l'adoption d'un plan stratégique en 1992, est évidemment de combler la réduction du financement gouvernemental afin d'assurer les services.

Toutefois, la récession a frappé à tous les niveaux et les efforts consentis n'ont donc pas toujours donné les effets escomptés. Par contre, l'arrivée d'une nouvelle direction, d'abord à l'APF mais surtout à OPSCOM, a permis de bonifier certains acquis et de perfectionner les objectifs.

## Partenariat et échanges en biens et services

**P**armi les ententes de gestion de projets et d'échanges en commandite qui ont été conclues, on retrouve:

- Le renouvellement de l'échange avec Air Canada, qui a consenti 30 000 \$ en billets d'avion à l'APF. En retour, la Société bénéficiera de divers services: accès à un profil des lecteurs, visibilité dans les publications spéciales, etc.
- La réalisation du projet signé au printemps 1994 avec le Conseil du

Trésor pour la production et la distribution d'un document sur les services bilingues au pays.

- Des ententes de services avec le festival Le Franco à Ottawa, un hôtel à Toronto et d'autres partenaires ponctuels.

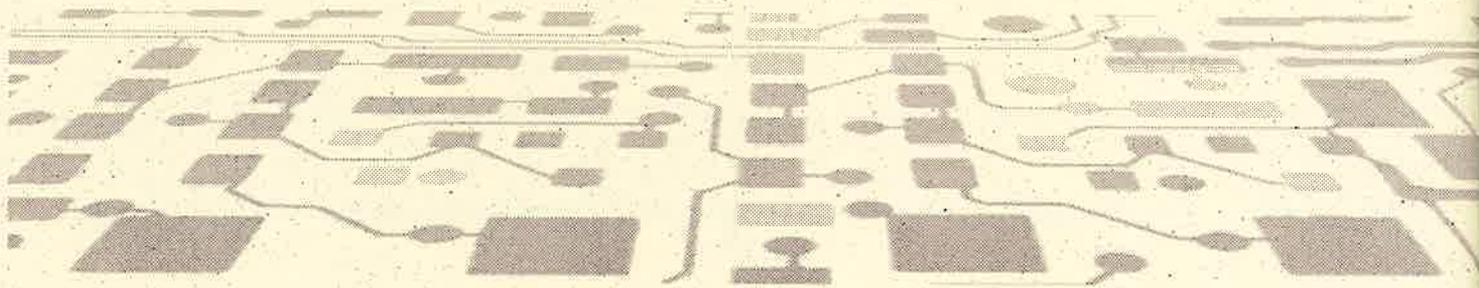
Par ailleurs, le bureau national de l'APF a été associé à deux éditions spéciales:

- La participation du bureau national à la publication du Journal du Congrès mondial acadien, un cahier encarté dans les huit journaux de l'APF situés dans la région de l'Atlantique.
- La production d'un cahier pour la Fondation franco-ontarienne et son encartage dans les journaux de l'Ontario.

De plus, suite aux contacts faits dans les derniers mois de l'année 1994-95, le menu de projets spéciaux est déjà bien chargé en ce début de 1995-96. A l'instar du cahier de la Fondation franco-ontarienne, ces projets ne seront toutefois réalisés que si les retombées sont vraiment positives pour l'APF et ses membres.

## La télématique

**S**uite à l'obtention d'une subvention de 25 000 \$ du ministère du Patrimoine canadien, la nouvelle direction de l'APF a procédé à l'automne 1994 à une évaluation de la situation dans les journaux et, en collaboration avec les ressources compétentes, à l'élaboration d'un plan d'attaque.



Au début de février 1995, une présentation a été faite à l'assemblée semi-annuelle organisée à Toronto. Suite à cette présentation, le conseil d'administration a voté, le 18 février, de mettre en branle un projet de raccordement entre les journaux et le bureau national par l'entremise du réseau Internet.

Quelques journaux ont été choisis pour participer à un projet-pilote. Un rapport sera présenté au début de juillet 1995. Si tout va bien, tous les journaux seront branchés à l'automne 1995.

Dans un premier temps, le projet devrait permettre l'échange du matériel du service de nouvelles (textes et autres), des bons d'insertion de publicité et des bulletins de communication.

Par la suite, la direction générale prévoit déjà, en collaboration avec les autorités concernées, étudier les moyens de favoriser l'échange de matériel publicitaire ainsi que la transmission électronique des journaux selon le projet d'autoroute de l'information du gouvernement fédéral.

## Le profil des lecteurs

L'adoption du plan stratégique en 1992 a insisté sur plusieurs objectifs de développement, notamment celui de la professionnalisation du réseau. On peut en parler au niveau du comportement, mais aussi de la qualité du produit.

Dans cette optique, l'APF songe depuis un certain temps à établir un profil des lecteurs, portrait qui avait déjà été fait en 1987. Après des démarches préliminaires et une analyse plus poussée l'automne dernier, le projet a finalement démarré en mars grâce à une première contribution de 20 000 \$ du ministère du Patrimoine canadien. Afin de compléter le projet, l'APF entend faire appel à nouveau à ce ministère ainsi qu'à ses membres. Une demande d'aide a aussi été déposée au Secrétariat des affaires intergouvernementales canadiennes du gouvernement du Québec.

Ce projet se fait en étroite collaboration avec OPSCOM.

S E C T E U R

I N F O R M A T I O N

*(Service de nouvelles)*

**L**e service de nouvelles de l'APF continue de travailler à répondre aux besoins en information nationale des médias francophones de l'extérieur du Québec et des organisations intéressées par la question francophone. Depuis 1993, l'appellation «service de nouvelles» a remplacé celle plus connue d'Agence de presse francophone. Toutefois, les textes sont toujours identifiés par les lettrés (APF) afin que l'Association puisse bénéficier de cette visibilité.

#### Près de 300 textes

**A**u cours de la dernière année, le service de nouvelles a produit plus de 300 textes, sans compter la caricature hebdomadaire ainsi qu'une nouvelle addition, une chronique bimensuelle de la langue française, suite au voeu exprimé par les membres à l'assemblée annuelle de 1994. Par ailleurs, une entente a été finalisée afin d'offrir une bande dessinée originale aux journaux de l'APF à partir d'avril 1995.

En 1994-95, le service de nouvelles a continué d'assurer la couverture d'événements nationaux et provinciaux de la francophonie. De plus, une couverture particulière a été faite pour le fameux Congrès mondial acadien, qui avait lieu en août 1994.

Tous les abonnés ont renouvelé leur adhésion au service. Cependant, aucun nouvel abonné ne s'est ajouté à la liste. Cela s'explique en bonne partie par le délai d'implantation du

réseau télématique. Lors de la première campagne d'abonnements en 1992-93, plusieurs clients potentiels avaient été réticents à recevoir le matériel du service de nouvelles par télécopieur. Une fois que l'implantation du réseau sur Internet sera terminée en 1995-96, on prévoit une campagne axée sur la nouvelle disponibilité du service.

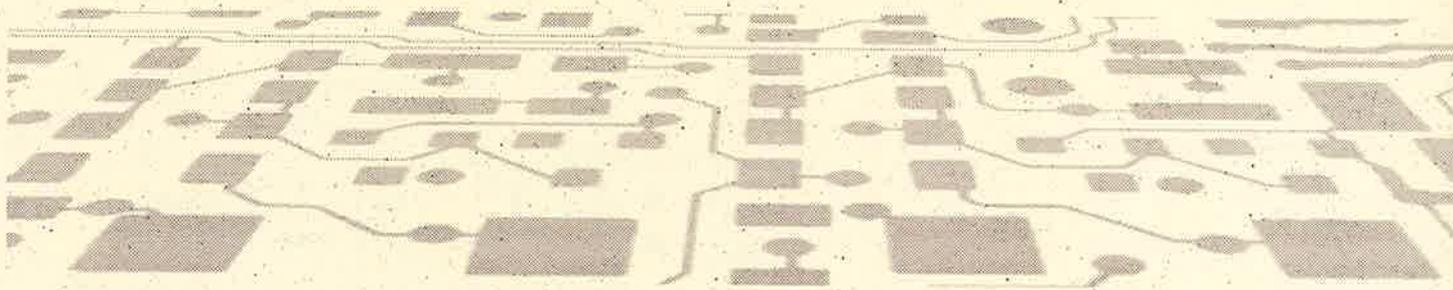
Si l'on inclut les journaux membres de l'APF, le service de nouvelles a donc eu le même nombre d'abonnés qu'en 1993-94, soit 36.

#### Participation communautaire

**E**n plus de son travail régulier, le responsable du service de nouvelles, Yves Lusignan, a complété sa participation à une revue de presse franco-ontarienne, qu'il présentait à l'écran de Radio-Canada à Ottawa le vendredi soir depuis septembre 1993. Le projet a repris en septembre 1994 sous une autre forme. M. Lusignan assure dorénavant la supervision éditoriale de la même revue de presse présentée par deux étudiantes de la Cité collégiale pendant l'année scolaire 1994-95.

L'initiative a l'avantage de faire connaître les divers journaux franco-ontariens qui sont membres de l'APF.

M. Lusignan a aussi été membre du comité de révision de la politique éditoriale de L'Aquilon, le journal de l'APF dans les Territoires du Nord-Ouest, et du comité consultatif en journalisme de la Cité collégiale.



## Les coopérants: de nouvelles orientations

**L**e programme des journalistes coopérants, dont la France était auparavant la source principale, a pris une nouvelle orientation canadienne. L'année 1994-95 en a été une de transition. Grâce à une aide financière de 30 000 \$ du ministère du Patrimoine canadien, une jeune journaliste, Geneviève Gouin, qui avait travaillé près d'un an au journal L'Eau vive, a été affectée à trois journaux du réseau, soit Le Soleil, L'Aquilon et Le Gaboteur, pendant une période de quatre mois chacun.

Suite à une rencontre en septembre 1994, le ministère a confirmé en novembre 1994 le versement d'une somme de 50 000 \$ pour le financement de deux postes d'une durée d'un an.

Cinq institutions postsecondaires reconnues au Canada ont recommandé une candidature à l'APF. Les deux jeunes finissants sélectionnés travailleront de mai 1995 à avril 1996 aux journaux Le Gaboteur et L'Eau vive.

Ces journaux ont présenté une demande qui satisfait au moins un des critères suivants: avoir une vocation provinciale ou territoriale; avoir un seul rédacteur-journaliste; avoir des projets de relance après une fermeture, une crise financière ou une chute du tirage; ou avoir des projets d'expansion (augmentation du tirage, territoire plus grand à desservir, changement dans la périodicité).

Par ailleurs, une demande a été faite pour un autre poste auprès du Secrétariat aux

affaires intergouvernementales canadiennes du gouvernement du Québec. Cette demande a toutefois été refusée pour l'instant. Les gouvernements de l'Ontario et du Nouveau-Brunswick ont également décliné toute participation.

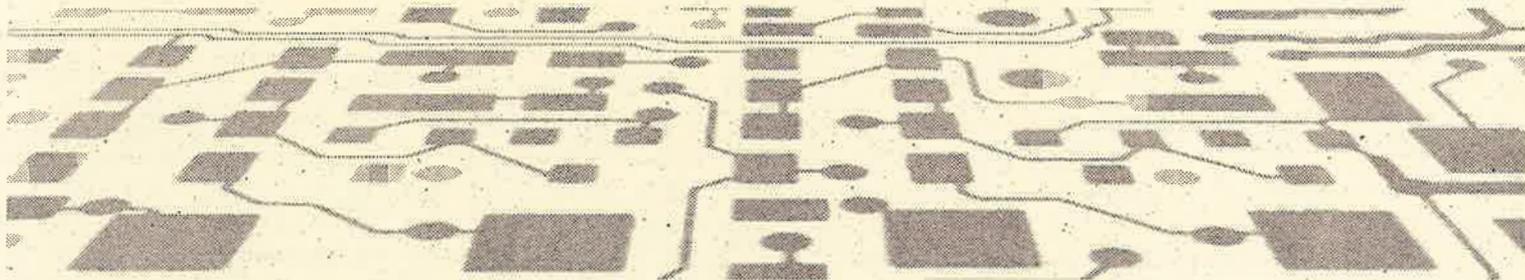
D'autre part, la porte n'est pas complètement fermée du côté de la France. En visite au Canada à l'occasion du Congrès mondial acadien, un représentant du ministère des Affaires étrangères a fait savoir que l'APF devrait bénéficier à compter de l'été 1995 de la présence d'un journaliste-coopérant pour une période de 15 mois.

Ce «journaliste-pompier» servira à combler le vide qui se crée dans certains journaux entre le départ d'un journaliste-rédacteur et l'arrivée d'un nouvel employé. Ce journaliste-pompier travaillerait aussi au bureau national de l'APF sur des projets spéciaux d'édition.

## Autres activités

**D**epuis la rencontre avec le représentant français, l'ambassade de la France à Ottawa a aussi pris l'habitude de faire parvenir à l'APF des textes du service MFI (Médias France Intercontinents). Ces courts textes d'intérêt général sont envoyés de façon irrégulière aux journaux du réseau de l'APF.

Le service de nouvelles s'est penché pendant l'année sur des projets de page pour les jeunes et de page d'alphabetisation.



Le premier projet ne s'est pas concrétisé, mais plusieurs journaux ont fait savoir que l'arrivée de la bande dessinée va les inciter à aménager une page jeunesse dans leur journal.

Dans le cas de l'autre projet, une rencontre a été organisée en janvier 1995 avec des représentants de la Fédération canadienne pour l'alphabétisation en français. L'APF et plusieurs de ses journaux sont intéressés, mais la réalisation du projet dépendra de la possibilité

pour la Fédération de trouver des fonds.

Dans le cadre du Congrès mondial acadien, une demande d'aide financière avait été faite au gouvernement du Québec pour permettre à un journal du réseau d'assurer une couverture complète de l'événement.

Malgré le refus et devant l'ampleur de l'événement, le service de nouvelles a décidé, pour le bénéfice de ses journaux à travers le pays, d'assurer une couverture réduite à même les fonds de l'APF.

# L A F O N D A T I O N D O N A T I E N F R É M O N T

**C**réée en 1980 par les journaux de l'APF afin d'offrir des bourses pour aider à former des communicateurs dans les communautés francophones à travers le pays, la Fondation, qui porte le nom d'un ancien journaliste à avoir oeuvré dans l'Ouest canadien de 1916 à 1941, est une corporation sans capital-actions, constituée selon les lois du Canada et enregistrée comme oeuvre de charité.

Le comité de sélection composé de cinq personnes a permis à la Fondation de décerner, en 1994-95, 13 bourses d'études pour un montant total de 10 067 \$.

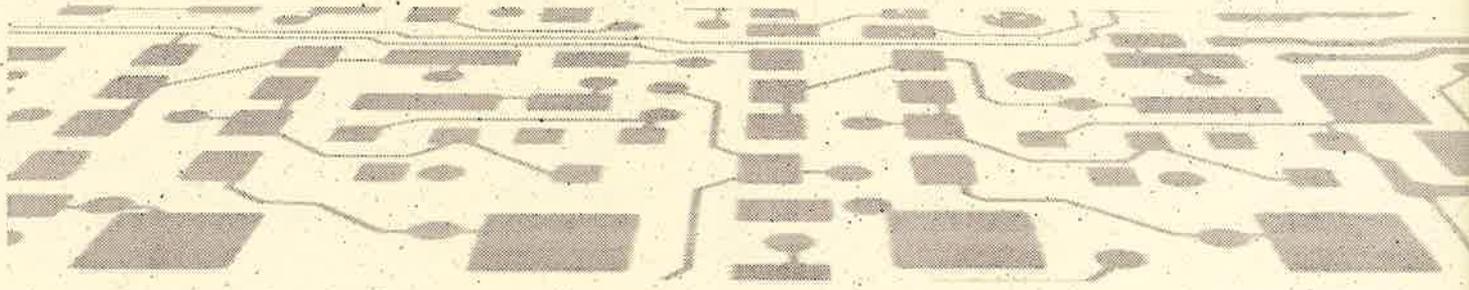
## Sélection 1994-95

**À** l'issue du concours de sélection en vue de l'année scolaire 1994-95, la Fondation a reçu 43 demandes, qui provenaient de gens de l'Alberta (1), de la Saskatchewan (2), du Manitoba (1), de l'Ontario (18), du Québec (3), du Nouveau-Brunswick (17) et de la Nouvelle-Écosse (1).

## Bourses d'apprentissage 1994

**À** l'été de 1994, huit personnes ont reçu une bourse d'apprentissage, qui représente un supplément de 50 % de la bourse d'études si la personne réussissait à se trouver un emploi dans son domaine d'études à la fin de l'année scolaire 1993-94. Le total des bourses d'apprentissage a été de 2 950 \$.

Parmi les emplois éligibles aux bourses d'apprentissage, trois personnes ont travaillé dans les journaux du réseau, soit Le Moniteur acadien, L'Aviron et Agricom, trois personnes ont trouvé du



travail à Radio-Canada et les autres dans des domaines connexes.

Le chiffre des bourses octroyés en 1994-95 a donc été de 13 017 \$, comparativement à 11 434 \$ en 1993-94, une hausse de 13,8 %.

### Activités de financement et de promotion en 1994-95

**L**e financement des bourses d'études et des frais généraux de la Fondation est d'abord assuré par les intérêts générés par le Fonds des communicateurs, qui se chiffre à environ 356 000 \$.

On sait déjà que les revenus d'intérêts seront à nouveau en hausse en raison des placements effectués pendant l'année. Poursuivant une politique commencée en 1993-94, la Fondation a placé dans des endroits autres que l'Ontario et le Nouveau-Brunswick des sommes du Fonds des communicateurs afin de se donner une vision vraiment nationale. On retrouve maintenant des placements à long terme dans des caisses populaires du Manitoba et de l'Île-du-Prince-Édouard à des taux compétitifs.

La Fondation a reçu du journal Le Droit à Ottawa une autre somme de 600 \$ pour décerner la bourse qui porte le nom du journal.

L'Université Laval a également versé la dernière tranche de 4 000 \$ de son engagement de 12 000 \$ pris en 1992. De son côté, l'Université d'Ottawa continue de s'associer au programme de production et de distribution d'outils promotionnels en versant une somme annuelle.

Des efforts ont été consentis à mettre sur pied un réseau de loterie Nevada

par l'entremise de certains journaux de l'APF.

L'Université de Moncton et la Cité Collégiale à Ottawa, des institutions qui accueillent plusieurs récipiendaires de bourses chaque année, ont aussi été contactées afin de trouver un terrain d'entente semblable à celui fait avec l'Université Laval.

Pour l'instant, ces tentatives ont été infructueuses.

Pour ce qui est des journaux, ils ont discuté plus sérieusement à l'assemblée annuelle tenue à Moncton de moyens pour participer à leur façon à l'atteinte de l'objectif ultime d'un million de dollars. Suite à cette assemblée, la direction de la Fondation a donné des occasions aux journaux de montrer leur appartenance à la Fondation, soit en affichant le logo de façon régulière, en publiant d'autres annonces que l'annonce annuelle des candidatures retenues, ou même en faisant un don, si petit soit-il. Par exemple, le journal L'Aurore boréale, le plus petit de l'APF, a versé 300 \$ en janvier 1995.

En fin d'année financière, l'APF a obtenu du gouvernement du Québec l'assentiment d'utiliser des fonds afin de développer des liens stratégiques et des partenariats par l'entremise de la Fondation.

Ces initiatives déboucheront sûrement sur une plus grande visibilité de la Fondation dans des endroits parfois inexplorés.

La Fondation demeure non seulement une belle vitrine nationale pour l'APF, mais aussi une occasion de préparer une relève dans les journaux du réseau et, de façon générale, dans les communications des communautés francophones établies d'un océan à l'autre.

# S E C T E U R C O M M E R C I A L - O P S C O M

**D**epuis 1979, OPSCOM représente les journaux de l'APF en matière de publicité, surtout nationale, et d'activité commerciale.

Depuis 1992, cette entreprise, dont les journaux de l'APF sont actionnaires, est appelée à jouer un plus grand rôle dans le financement des activités du bureau national en raison de la baisse constante du montant versé à l'APF par le ministère du Patrimoine canadien pour la programmation de base.

## Une année-charnière

**M**alheureusement, après avoir atteint des sommets au tournant des années 90, OPSCOM a vu ses revenus diminuer graduellement. Heureusement, l'année 1994-95 a marqué un tournant. Pour la première fois depuis quelques années, les ventes ont connu une pente ascendante.

La nouvelle direction en poste depuis septembre 1994 a permis d'amener au bureau national une nouvelle expertise sur les contacts à faire auprès des agences. Depuis quelques années, une carte de tarifs et un guide des publications avaient été diffusés auprès des clients. En 1994-95, la nouvelle direction a ajouté un profil des communautés dans lesquelles les journaux de l'APF évoluent.

Au-delà des tarifs et du tirage, plusieurs clients ont commencé à voir à qui les journaux pouvaient s'adresser.

L'étape suivante est évidemment celle du profil des lecteurs que s'attend à réaliser l'APF en 1995-96. Avec un tel document, OPSCOM sera en meilleure posture pour mieux représenter les journaux auprès des clients. Par ailleurs, l'étape de vérification professionnelle (ou certification)

du tirage des journaux se poursuit. Une fois cette étape complétée, en même temps que celle du profil des lecteurs, OPSCOM aura un portrait plus complet pour se frayer un chemin dans un marché toujours plus compétitif.

## Une rentabilité prudente

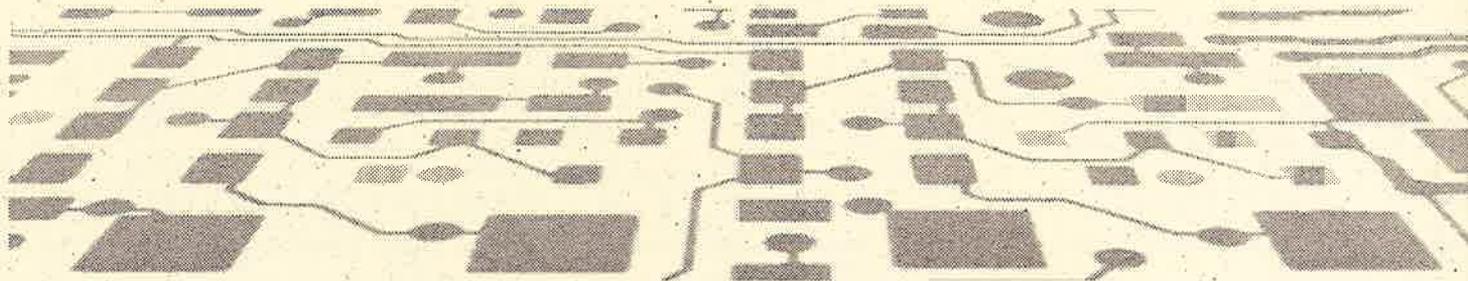
**O**PSCOM a évidemment contribué à la production d'éditions spéciales au cours de la dernière année pour le Congrès mondial acadien et la Fondation franco-ontarienne, ou pour le Conseil du trésor.

Par contre, d'autres éditions prévues ont été annulées lorsqu'on s'est rendu compte que leur rentabilité n'était pas acquise.

OPSCOM doit apprendre à expérimenter afin d'augmenter ses revenus, mais la compagnie doit le faire avec prudence. Ainsi, OPSCOM a interrompu en août 1994 l'expérience du bureau ouvert au Nouveau-Brunswick en octobre 1993. Il est devenu évident pour plusieurs qu'il serait plus raisonnable pour l'entreprise de s'appuyer sur des visites périodiques et des contacts à distance que de maintenir un bureau dont les retombées ne justifiaient pas nécessairement son existence.

Une représentante d'OPSCOM a d'ailleurs fait un peu plus tard à l'automne une tournée des quatre provinces maritimes afin de rencontrer de nombreux clients et de recueillir les commentaires des huit journaux de la région.

Des représentants d'OPSCOM ont aussi rencontré à plusieurs reprises des agences d'Ottawa, de Montréal et de Toronto, là où les grandes campagnes nationales se décident. Une tournée de l'Ouest



canadien était prévue au début de 1995, mais elle a été reportée en raison de la tenue de l'assemblée semi-annuelle au début de février.

Si OPSCOM doit explorer de nouvelles avenues, la compagnie doit aussi s'assurer de continuer son travail auprès de clients traditionnels. Les possibilités sont moins grandes, mais la récupération de certaines campagnes nationales et régionales démontrent que des acquis sont toujours là, à condition d'y porter l'attention nécessaire.

L'arrivée d'une nouvelle direction à OPSCOM a aussi permis de revoir et de réviser au besoin les pratiques administratives en vigueur depuis quelques années et de les adapter à la réalité. L'expression à la mode au cours des dernières années est qu'il faut apprendre à faire plus avec moins. Il est évident qu'OPSCOM, comme représentant commercial de l'APF, n'échappe pas à cette règle.

Finalement, pour favoriser la concertation de ses efforts de représentation, OPSCOM a repris en avril 1994 la publication régulière de son bulletin d'information aux journaux que la compagnie représente.

Cet outil privilégié est essentiel à la collaboration et à la compréhension entre le bureau national et le réseau.

La direction a également songé à produire un bulletin destiné aux clients et aux agences afin de mieux faire connaître les projets envisagés pour le réseau national. Cet outil risque de devenir essentiel lorsque l'effort deviendra maximal à l'issue de la restructuration.

## Des perspectives

L'année 1994-95 a été marquée de plusieurs changements à l'APF: changements de personnel à la direction et au bureau national, nouvelle structure de direction, resserrement des liens entre le bureau national, le conseil d'administration et les membres du réseau, etc. La rationalisation n'a pas été qu'une affaire de coupures, elle a été mieux structurée en fonction des besoins réels. Les perspectives à ce niveau sont plus intéressantes pour le bien de l'APF.

Plusieurs projets, qui n'étaient pas vraiment en chantier l'an dernier, devraient être complétés au cours de la prochaine année, malgré la diminution des ressources. L'APF garde une volonté d'offrir à ses membres les services et programmes offerts traditionnellement depuis des années. Toutefois, les membres devront participer de façon plus active au développement.

Enfin, le nombre de projets commerciaux réalistes est nettement plus élevé en ce début d'année qu'il ne l'était l'an dernier. Cette perspective est intéressante quand on sait que la nouvelle direction d'OPSCOM devrait être en poste au cours des deux prochaines années. Si les autres ressources humaines au bureau national pouvaient connaître une telle stabilité, les résultats devraient suivre.

En bout de piste, c'est tout le réseau qui en sortira gagnant.

# R A P P O R T D E S V É R I F I C A T E U R S

Aux administrateurs  
L'Association de la presse francophone

Nous avons vérifié le bilan de l'Association de la presse francophone au 31 mars 1995 et les états des revenus et dépenses, du déficit et de l'évolution de la situation financière de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de l'Association. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir un degré raisonnable de certitude quant à l'absence d'inexactitudes importantes dans les états financiers. La vérification comprend le contrôle par sondages des informations probantes à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers présentent fidèlement, à tous égards importants, la situation financière de l'Association au 31 mars 1995, ainsi que les résultats de ses activités et l'évolution de sa situation financière pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus. Conformément aux exigences de la Loi sur les corporations canadiennes, nous déclarons qu'à notre avis ces principes ont été appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

*Marc, Lacroix, Loyer & Associés*

Comptables agréés  
Ottawa (Ontario)  
le 26 mai 1995

## L'ASSOCIATION DE LA PRESSE FRANCOPHONE

BILAN

AU 31 MARS 1995

	1995	1994 (redressé)
<b>ACTIF</b>		
<b>ACTIF À COURT TERME</b>		
Encaisse	24 454 \$	
Dépôt à terme	50 000	
Débiteurs	16 326	13 572
Frais payés d'avance	9 469	
Avances à 118725 Canada Inc.	41 441	32 887
Avances à la Fondation Donatien Frémont	5 000	3 653
	<b>122 236</b>	<b>74 566 \$</b>

### PASSIF ET DÉFICIT

<b>PASSIF À COURT TERME</b>		
Endettement bancaire (note 3)	5 178	26 542 \$
Créditeurs et frais courus	94 773	54 876
Revenus et subventions reportés (note 4)	80 280	51 477
	<b>180 231</b>	<b>132 895</b>
<b>DÉFICIT</b>	<b>(57 995)</b>	<b>(58 329)</b>
	<b>122 236</b>	<b>74 566 \$</b>

Les notes complémentaires et les renseignements supplémentaires  
font partie intégrante des états financiers.

AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

*Jean Dupont*, administrateur

*Jean-F. Gauthier*, administrateur

## L'ASSOCIATION DE LA PRESSE FRANCOPHONE

DÉFICIT

DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 1995

	1995	1994 (redressé)
<b>DÉFICIT AU DÉBUT DE L'EXERCICE</b>		
Solde déjà établi	(48 017)	(22 457) \$
Redressement affecté à l'exercice antérieur (note 5)	(10 312)	-
Solde redressé	<b>(58 329)</b>	<b>(22 457)</b>
Excédent des revenus sur les dépenses (dépenses sur les revenus)	<b>334</b>	<b>(35 872)</b>
<b>DÉFICIT À LA FIN DE L'EXERCICE</b>	<b>(57 995)</b>	<b>(58 329) \$</b>

Les notes complémentaires et les renseignements supplémentaires  
font partie intégrante des états financiers.

## L'ASSOCIATION DE LA PRESSE FRANCOPHONE

REVENUS ET DÉPENSES  
DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 1995

	1995	1994 (redressé)
<b>REVENUS</b>		
Cotisations	67 628	86 400 \$
Subvention du Ministère du Patrimoine canadien	261 886	275 670
Projets spéciaux (page 9)	112 139	220 034
Autres revenus	5 031	3 151
Activités de l'agence de Presse - abonnements	17 180	16 634
- vente de reportages	200	200
Honoraires de gestion (note 6)	40 804	38 004
	<b>503 868</b>	<b>640 093</b>
<b>DÉPENSES</b>		
Programmes réguliers (page 8)	407 077	438 057
Projets spéciaux (page 9)	96 457	237 908
	<b>503 534</b>	<b>675 965</b>
<b>EXCÉDENT DES REVENUS SUR LES DÉPENSES (DÉPENSES SUR LES REVENUS)</b>	<b>334</b>	<b>(35 872) \$</b>

*Les notes complémentaires et les renseignements supplémentaires  
font partie intégrante des états financiers.*

## L'ASSOCIATION DE LA PRESSE FRANCOPHONE

ÉVOLUTION DE LA SITUATION FINANCIÈRE  
DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 1995

	1995	1994 (redressé)
<b>ACTIVITÉS D'EXPLOITATION</b>		
Excédent des revenus sur les dépenses (dépenses sur les revenus)	334	(35 872) \$
<b>Variation dans les éléments hors fonds :</b>		
Débiteurs	(2 754)	(5 009)
Frais payés d'avance	(9 469)	(9 469)
Avances à 118725 Canada Inc.	(8 554)	(31 876)
Avances à la Fondation Donatien Frémont	(1 347)	(3 653)
Subventions à recevoir	-	29 047
Créditeurs et frais courus	39 897	20 972
Revenus et subventions reportés	28 803	(19 403)
<b>AUGMENTATION (DIMINUTION) DES FONDS (INSUFFISANCE DE FONDS) FONDS AU DÉBUT DE L'EXERCICE</b>	<b>46 910</b>	<b>(45 794)</b>
	(2 088)	43 706
<b>FONDS (INSUFFISANCE DE FONDS) À LA FIN DE L'EXERCICE</b>	<b>44 822</b>	<b>(2 088) \$</b>
<b>COMPOSANTES DES FONDS</b>		
Encaisse	-	24 454 \$
Dépôt à terme	50 000	-
Endettement bancaire	(5 178)	(26 542)
	<b>44 822</b>	<b>(2 088) \$</b>

*Les notes complémentaires et les renseignements supplémentaires  
font partie intégrante des états financiers.*

## L'ASSOCIATION DE LA PRESSE FRANCOPHONE

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 31 MARS 1995

### 1. STATUT ET NATURE DES ACTIVITÉS

L'Association, un organisme à but non lucratif constitué en vertu de la Loi sur les corporations canadiennes, a pour but de représenter et de promouvoir les intérêts communs de la presse francophone en milieu minoritaire.

### 2. PRINCIPALE CONVENTION COMPTABLE

Immobilisations

L'Association a pour politique de radier durant l'exercice les acquisitions courantes d'immobilisations.

### 3. ENDETTEMENT BANCAIRE

L'endettement bancaire est garanti par une convention de sûreté générale.

### 4. REVENUS ET SUBVENTIONS REPORTÉS

	1995	1994
Ministère du Patrimoine canadien - coopérants	53 160	6 452 \$
Ministère des Communications - réseau télématique	14 801	25 000
Secrétariat aux affaires intergouvernementales canadiennes	9 678	11 184
Contribution - 118725 Canada Inc.	2 641	4 641
Agence de presse - A bonnements	-	4 200
	80 280	51 477 \$

## L'ASSOCIATION DE LA PRESSE FRANCOPHONE

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 31 MARS 1995

### 5. REDRESSEMENT AFFECTÉ À L'EXERCICE ANTÉRIEUR

Au cours de l'exercice l'Association a dû effectuer un redressement des états financiers pour l'exercice terminé le 31 mars 1994 afin de tenir compte d'une dépense additionnelle de \$ 10 312 pour l'encartage des cahiers spéciaux qui n'avaient pas été comptabilisés.

Ce redressement a eu pour effet d'augmenter le déficit de \$ 10 312, d'augmenter les débiteurs de \$ 349 ainsi que de diminuer les avances faites à 118725 Canada Inc. de \$ 10 661.

### 6. OPÉRATION ENTRE APPARENTÉS

Au cours de l'exercice, l'organisme a reçu des honoraires de gestion de 118725 Canada Inc., pour un montant de 35 004 \$, une compagnie dont les journaux membres de l'Association de la Presse francophone sont actionnaires et un montant de 5 000 \$ de la Fondation Donatien Frémont.

### 7. DÉPENDANCE ÉCONOMIQUE

L'Association dépend en grande partie des subventions du Ministère du Patrimoine canadien pour rencontrer ses obligations financières.

## L'ASSOCIATION DE LA PRESSE FRANCOPHONE

DÉTAIL DES DÉPENSES - PROGRAMMES RÉGULIERS

DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 1995

	FONCTION- NEMENT	AGENCE DE PRESSE	TOTAL	
			1995	1994
Salaires et avantages sociaux	90 675	58 377	149 052	203 684 \$
Loyer	39 711	-	39 711	38 888
Téléphone	22 457	-	22 457	25 591
Frais de bureau	15 535	993	16 528	17 497
Location d'équipement	15 444	-	15 444	13 038
Assurances et taxes	1 493	-	1 493	1 328
Frais de réunions - conseil d'administration	20 288	-	20 288	13 640
Frais de réunions - assemblée annuelle	42 223	-	42 223	59 771
Assemblée semi-annuelle	12 109	-	12 109	-
Frais de représentation et voyages	21 903	1 614	23 517	28 797
Honoraires professionnels	29 306	7 950	37 256	28 277
Associations	5 530	-	5 530	5 702
Intérêts et frais bancaires	3 358	-	3 358	1 031
Matériel et équipement	2 047	789	2 836	670
Accréditation des journaux	12 822	-	12 822	6 410
Divers	3 957	100	4 057	4 375
Frais d'administration imputés aux projets	(1 604)	-	(1 604)	(10 642)
	337 254	69 823	407 077	438 057 \$

## L'ASSOCIATION DE LA PRESSE FRANCOPHONE

DÉTAIL DES REVENUS ET DÉPENSES - PROJETS SPÉCIAUX

DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 1995

	RÉSEAU TÉLÉMATIQUE	CAHIERS SPÉCIAUX	FORMATION ET CONSUL- TATION	DÉVELOPPEMENTS DES LIENS ET PARTE- NARIATS STRATÉGIQUES	COOPÉ- RANTS	TOTAL	
						1995	1994 (redressé)
<b>REVENUS</b>							
Contribution 118725 Canada Inc.	-	-	2 000	-	-	2 000	4 465 \$
Subvention du Ministère du Patrimoine canadien	10 200	-	-	-	36 292	46 492	118 501
Subvention du Secrétariat aux affaires intergouvernementales canadiennes	-	-	-	1 506	-	1 506	26 469
Vente de publicité	-	62 141	-	-	-	62 141	70 599
	10 200	62 141	2 000	1 506	36 292	112 139	220 034
<b>DÉPENSES</b>							
Achat de publicité - encartage	-	14 927	-	1 506	-	16 433	28 893
Salaires et avantages sociaux	-	-	-	-	24 587	24 587	65 971
Honoraires professionnels	9 025	1 875	-	-	7 680	18 580	18 047
Frais de bureau et équipement	-	-	-	-	-	-	59 862
Frais de représentation et de déplacements	-	-	-	-	2 421	2 421	6 616
Frais d'administration	-	-	-	-	1 604	1 604	10 642
Formation et consultation	-	-	2 000	-	-	2 000	4 465
Impression et transport	-	29 657	-	-	-	29 657	33 730
Matériel et équipement	1 175	-	-	-	-	1 175	-
Frais de production	-	-	-	-	-	-	6 982
Communication	-	-	-	-	-	-	2 700
	10 200	46 459	2 000	1 506	36 292	96 457	237 908
<b>EXCÉDENT DES REVENUS SUR LES DÉPENSES (DÉPENSES SUR LES REVENUS)</b>							
	-	15 682	-	-	-	15 682	(17 874) \$

R A P P O R T D E S

V É R I F I C A T E U R S

Aux administrateurs  
Fondation Donatien Frémont

Nous avons vérifié le bilan de la Fondation Donatien Frémont au 31 mars 1995 et les états de revenus et dépenses et du surplus de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de l'organisme. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

À l'exception de ce qui est mentionné dans le paragraphe ci-dessous, notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir un degré raisonnable de certitude quant à l'absence d'inexactitudes importantes dans les états financiers. La vérification comprend le contrôle par sondages des informations probantes à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Comme c'est le cas dans des nombreux organismes à but non lucratif, l'organisme tire des revenus de dons pour lesquels il n'est pas possible de vérifier de façon satisfaisante s'ils ont tous été comptabilisés. Par conséquent, notre vérification de ces revenus s'est limitée aux montants comptabilisés dans les livres de l'organisme et nous n'avons pu déterminer si certains redressements auraient dû être apportés aux revenus de dons, à l'excédent des revenus sur les dépenses, au surplus et à l'actif.

À notre avis, à l'exception de l'effet des éventuels redressements que nous aurions pu juger nécessaires si nous avions été en mesure de vérifier si les revenus de dons mentionnés au paragraphe précédent ont tous été comptabilisés, ces états financiers présentent fidèlement, à tous égards importants, la situation financière de l'organisme au 31 mars 1995, ainsi que les résultats de ses activités pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus. Conformément aux exigences de la Loi sur les corporations canadiennes, nous déclarons qu'à notre avis ces principes ont été appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

*Marc, Lamelle, Loyer & Associés*

Comptables agréés  
Ottawa (Ontario)  
Le 29 mai 1995

## FONDATION DONATIEN FRÉMONT

BILAN

AU 31 MARS 1995

### ACTIF

	Fonds général	Fonds des communi- cateurs	Total 1995	Total 1994
<b>ACTIF À COURT TERME</b>				
Encaisse	18 703	-	18 703	16 417 \$
Dépôts à terme	-	354 900	354 900	356 000
Intérêts courus à recevoir	13 922	-	13 922	2 619
À recevoir du Fonds général	-	212	212	-
À recevoir du Fonds des communicateurs	1 436	-	1 436	5 838
À recevoir de 118725 Canada Inc.	-	-	-	1 436
	<b>34 061</b>	<b>355 112</b>	<b>389 173</b>	<b>382 310 \$</b>

### PASSIF ET SURPLUS

<b>PASSIF À COURT TERME</b>				
Créditeurs et frais courus	4 499	-	4 499	4 550 \$
À payer au Fonds des communicateurs	212	-	212	-
À payer à l'Association de la Presse francophone	4 986	-	4 986	3 653
Donis reportés	1 500	-	1 500	1 500
À payer au Fonds général	11 197	-	11 197	15 541
	<b>22 864</b>	<b>355 112</b>	<b>377 976</b>	<b>366 769</b>
<b>SURPLUS</b>	<b>34 061</b>	<b>355 112</b>	<b>389 173</b>	<b>382 310 \$</b>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

administrateur

administrateur

## FONDATION DONATIEN FRÉMONT

SURPLUS

DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 1995

### FONDS GÉNÉRAL

	1995	1994
<b>SURPLUS AU DÉBUT DE L'EXERCICE</b>	<b>16 607</b>	<b>15 925 \$</b>
Excédent des revenus sur les dépenses	11 207	7 368
Virement au Fonds des communicateurs	27 814	23 293
	<b>(4 950)</b>	<b>(6 686)</b>
<b>SURPLUS À LA FIN DE L'EXERCICE</b>	<b>22 864</b>	<b>16 607 \$</b>

### FONDS DES COMMUNICATEURS

<b>SURPLUS AU DÉBUT DE L'EXERCICE</b>	<b>350 162</b>	<b>343 476 \$</b>
Virement du Fonds général	4 950	6 686
<b>SURPLUS À LA FIN DE L'EXERCICE</b>	<b>355 112</b>	<b>350 162 \$</b>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

## FONDATION DONATIEN FRÉMONT

REVENUS ET DÉPENSES  
DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 1995

	1995	1994
<b>REVENUS</b>		
Dons	6 450	8 786 \$
Intérêts	25 088	16 387
	<b>31 538</b>	<b>25 173</b>
<b>DÉPENSES</b>		
Bourses d'étude	13 466	11 764
Honoraires professionnels	1 309	1 325
Frais de gestion	5 000	3 000
Publicité	-	150
Frais de bureau	316	1 311
Frais bancaires	240	255
	<b>20 331</b>	<b>17 805</b>
<b>EXCÉDENT DES REVENUS SUR LES DÉPENSES</b>	<b>11 207</b>	<b>7 368 \$</b>

*Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.*

## FONDATION DONATIEN FRÉMONT

NOTES COMPLÉMENTAIRES  
AU 31 MARS 1995

### 1. STATUT ET NATURE DES ACTIVITÉS

La Fondation, constituée en vertu de la Loi sur les corporations canadiennes, a pour but de favoriser activement l'éducation postsecondaire des francophones vivant en milieu minoritaire au Canada, principalement dans le domaine des communications et ce, en offrant des bourses d'étude.

### 2. PRINCIPALE CONVENTION COMPTABLE

#### Fonds des communicateurs

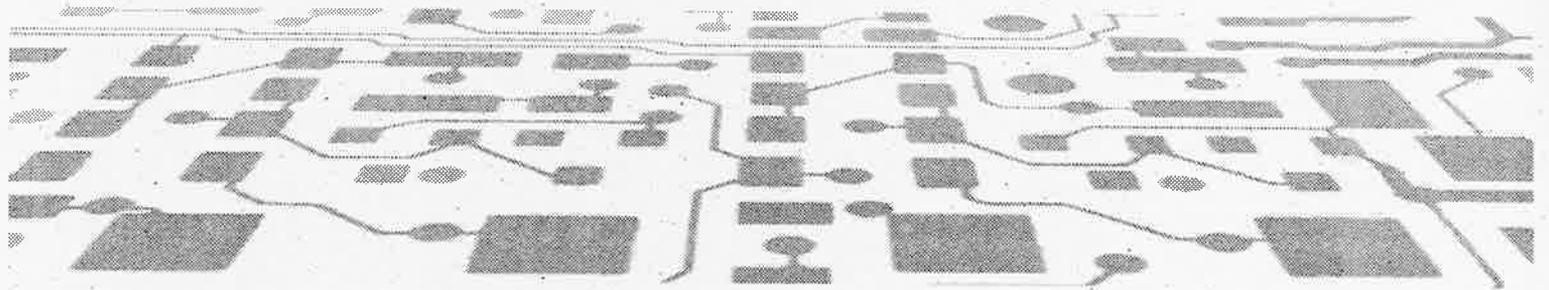
Ce fonds fut créé suite à la campagne de financement entreprise par la Fondation. Les revenus de ce fonds sont destinés à financer une expansion majeure dans le programme de bourses, pour atteindre le niveau de 75 000 \$ en bourses remises annuellement. L'intérêt gagné par ce fonds est comptabilisé à titre de revenu dans le Fonds général.

### 3. OPÉRATION ENTRE APPARENTÉS

Au cours de l'exercice, l'organisme a versé des frais de gestion à l'Association de la presse francophone pour un montant total de 5 000 \$ (1994 : 3 000 \$).

### 4. ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE LA SITUATION FINANCIÈRE

L'état de l'évolution de la situation financière n'a pas été préparé puisqu'il fournirait aucune information utile supplémentaire.



## Des remerciements

**L**'APF tient à remercier le ministère du Patrimoine canadien de son aide financière soutenue à la réalisation de sa programmation régulière et de certains projets.

L'APF remercie aussi le Secrétariat aux affaires intergouvernementales canadiennes du Québec de sa participation financière à la réalisation de certains projets.

Un dernier merci à la France, qui continue de s'intéresser au développement de notre organisation et de nos journaux en terre canadienne.

